



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de KERTZFELD

Séance ordinaire du 20 janvier 2025 à 20h00

Sous la présidence de Mme Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER, Maire.

Conseillers élus :
15

Conseillers en fonction :
13

Conseillers présents :
11

Membres présents :

Mme Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER, Mme Rosalie HUMLER,
M. Jacques METTENET, Mme Sylvie CROVISIER, M. Frédéric LUTTER,
M. Bruno BARTHELMÉ, M. Antoine REIBEL, Mme Evelyne WUNNENBURGER,
Mme Michelle OUDIN, M. Fabien WEISSENBERGER, Mme Elodie LETELLIER

Membres absents excusés :

M. Jean-Pierre RINGEISSEN, Mme Samantha LUDWIG

Date de convocation : 13/01/2025

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2024 et du 09 décembre 2024
3. Demande de subvention DETR/DSIL 2025 pour les travaux au stade municipal
4. Modification des délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire
5. Révision des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2025
6. Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations de fonctions
7. Divers

Madame le Maire ouvre la séance à 20h05 et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal présents.



COMMUNE DE KERTZFELD
67230

1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Monsieur Fabien WEISSENBERGER en tant que secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2024 ET DU 09 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal des séances précitées.

Adopté à l'unanimité.

3. DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DSIL 2025 POUR LES TRAVAUX AU STADE MUNICIPAL

Madame le Maire expose à l'assemblée, que suite à la visite d'une délégation du Football-Club en date du 04 novembre dernier, il y a lieu d'étudier la programmation des travaux sollicités par les membres du club, afin de pouvoir poursuivre la pratique du football dans de bonnes conditions.

Les travaux prioritaires souhaités sont :

- rénovation de l'éclairage extérieur en LED,
- drainage du terrain d'honneur et du terrain d'entraînement,
- mise en place de filets pare-ballons.

Certains travaux sont à prioriser tels que le drainage des terrains. Leur état actuel pose de sérieux problèmes d'organisation aux équipes du club qui sont parfois contraints de s'entraîner dans les communes alentours, ou dans des salles de sports, moyennant des frais supplémentaires pour le club et pour les joueurs. Plusieurs matchs ont également été reportés par arrêté municipal suite à l'impraticabilité des terrains.

Certes, l'année 2024 a été particulièrement humide, mais le problème semble persister depuis de nombreuses années.

Dans un premier temps, les élus souhaitent uniquement engager les travaux de drainage des terrains d'entraînement et d'honneur.

La partie « éclairage en LED » sera réétudiée dans les mois à venir.

Sur proposition du Maire,

Et après en avoir délibéré,



COMMUNE DE KERTZFELD
67230

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve le programme de travaux de drainage des terrains d'honneur et d'entraînement pour un coût estimatif de 46 594 € HT ;**
- **approuve le plan de financement ci-après ;**

DEPENSES			RECETTES		
Type de travaux	MONTANT HT	%	Organisme	MONTANT HT	%
Drainage terrains d'honneur et d'entraînement	46 594,00 €	100,00	DETR/DSIL	9 318,80 €	20%
			CEA - FCA	19 569,48 €	42%
			Région Grand-Est	9 318,80 €	20%
			Total aides publiques	38 207,08 €	82%
			Autofinancement	8 386,92 €	18%
TOTAL	46 594,00 €	100%	TOTAL	46 594,00 €	100%

- **charge Madame le Maire de solliciter une subvention de 9 318,80 € auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et/ou la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ;**
- **charge Madame le Maire de solliciter les subventions aux autres organismes, selon plan de financement ;**
- **dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2025 ;**
- **d'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.**

4. MODIFICATION DES DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 2022-022 du 08 juin 2020 visant à attribuer les délégations du Conseil Municipal au Maire en début de mandat.

Elle expose que le Service de Gestion Comptable d'Erstein a fait remarquer au personnel administratif qu'il ne leur était pas possible d'encaisser des recettes si les tarifs n'étaient pas préalablement fixés par



COMMUNE DE KERTZFELD
67230

le Conseil Municipal, ou si la délégation relative à la fixation des tarifs n'avaient pas été explicitement autorisée par délibération en début de mandat.

**Sur proposition du Maire,
Et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide**

- **d'ajouter à la liste des délégations autorisées par délibération n°2022-022, la délégation suivante :**

« De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, dans la limite de 2 000 €, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées. »

5. RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JANVIER 2025

**Sur proposition de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide**

- **de reconduire les tarifs communaux suivants à compter du 1^{er} janvier 2025**

DROITS DE PLACE :

Droit de place pour commerçant régulier :	10 €
Droit de place pour commerçant occasionnel :	15 €
Droit de place cirque :	15 € / jour + 5 €/jour si branchement eau/électricité

CIMETIERE :

CONCESSION :

Concession sur une durée de 30 ans :	
➤ Concession simple (2 m ²) :	140,00 €
➤ Concession double (4 m ²) :	280,00 €
Concession sur une durée de 50 ans :	
➤ Concession simple (2 m ²) :	240,00 €
➤ Concession double (4 m ²) :	480,00 €

COLOMBARIUM :

Concession sur une durée de 15 ans	500,- € (cinq cents Euros)
------------------------------------	----------------------------



COMMUNE DE KERTZFELD
67230

Concession sur une durée de 30 ans 800,- € (huit cents Euros)

CAVEAU CINERAIRE :

Concession sur une durée de 15 ans 600,- € (six cents Euros)
Concession sur une durée de 30 ans 1 000,- € (mille Euros)
Ouverture du colombarium 50,- € (cinquante Euros)
Jardin du souvenir (droit de dispersion des cendres) 50,- € (cinquante Euros)

BIBLIOTHÈQUE

- **10 € : inscription individuelle**
- **15 € : inscription familiale**

- facturation des documents perdus prêtés par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) ou par la Bibliothèque Municipale*, selon un barème établi par la BDBR, soit :
 - **livre adulte :** 15 €
 - **livre jeunesse et bande dessinée :** 10 €
 - **CD audio, textes lus, CDrom :** 18 €
 - **DVD :** 30 €

Ces tarifs sont pondérés de 50 % pour les documents de plus de 5 ans d'âge.

**Seuls les documents perdus empruntés à la Bibliothèque Municipale pourront faire l'objet d'un remplacement à l'identique.*

- tarif pour la cession des documents provenant des collections de la bibliothèque ou de dons considérés comme obsolètes, périmés ou abîmés :
 - **Tarif unique de 1 €**

6. INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS DE FONCTIONS

- **Validation des devis pour la rénovation du logement F3 (ancien presbytère) :**
 - Cuisinest 4 265,58 € HT
 - Jaegli (isolation) 5 520,00 € HT
 - HB Peinture 10 917,13 € HT
 - Kévin Caillet 4 948,78 € HT

- **Relevé des décisions d'urbanisme du 07/12/2024 au 17/01/2025 :**



COMMUNE DE KERTZFELD
67230

▪ **Permis de construire**

Nom du demandeur	Adresse	Objet	N° d'enregistrement	Décision
FAMY Patrick	Impasse de la Scheer	Construction d'une maison individuelle	PC 067 233 24 R0008	Favorable le 03/01/2025

▪ **Déclaration préalable**

Nom du demandeur	Adresse	Objet	N° d'enregistrement	Décision
RIEHL Patrick	43C rue de Benfeld	Pergola bioclimatique	DP 067 233 24 R0016	Favorable le 10/12/2024
EDF solutions solaires Pour le compte de SCHMITTER Philippe	36 rue du Général Leclerc	Installation d'un générateur photovoltaïque	DP 067 233 24 R0019	Favorable le 09/01/2025
NOCHELSKI Benoît	37 rue de Stotzheim	Installation de six panneaux solaires	DP 067 233 24 R0020	Favorable le 09/01/2025

7. DIVERS

- Information concernant le déploiement du compteur électrique communiquant LINKY sur la commune prévu au printemps 2025.
- Prochaine adjudication de bois de chauffage : lundi 27 janvier 2025 à 19h30
- Point sur les travaux de renforcement du réseau d'eau potable intercommunal entre Westhouse et Kertzfeld engagés par le SDEA. Ces travaux ont démarré le 7 janvier 2025 pour une durée de 8 semaines.

Séance close à 21h25.
Prochaine séance : à définir

Le Maire,
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER

Le secrétaire de séance,
Fabien WEISSENBERGER